

INTERVENTION D'ALEXANDRE HÉBERT: DISCUSSION SUR LE RAPPORT MORAL...

Le Président: La parole est au Camarade Hébert, de l'U.D. de Loire Atlantique.

Hébert: Camarades, je dois dire que j'ai été comme vous très frappé par la façon dont Bergeron a, dans la fin de son rapport, démonté le mécanisme de ce que De Gaulle, par le biais du référendum, tente de mettre en place en France. Et je pense que cette prise de position catégorique relègue au second plan les divergences même légitimes qui peuvent nous opposer au Bureau Confédéral.

Il est exact qu'en 1948, lorsque nous avons scissionné, nous avons l'ambition de continuer la vieille C.G.T fondée - c'est la *Charte d'Amiens* qui le dit, et aussi nos statuts - fondée sur la reconnaissance de la lutte des classes. Et la première bataille qui a été menée dans cette maison l'a été, vous vous en souvenez, contre les séquelles de l'économie de guerre, pour la liberté des salaires, contre le dirigisme, et elle a abouti à la loi du 11 février 1950.

Aujourd'hui ce que le régime voudrait remettre en place, c'est une espèce d'économie de guerre, même si maintenant on baptise cela «*participation à la politique des revenus*»! et je crois que c'est dans ce cadre qu'il faut situer nos rapports intersyndicaux et plus précisément peut-être nos rapports avec la C.F.D.T.

Et je voudrais dire à cet égard que je comprends mal la nature des rapports qui nous unissent à la C.F.D.T. Si vous prenez les rapports confédéraux vous lisez à la page 44 qu'en quelque sorte nous souhaitons avec la C.M.E (C.I.S.C.) l'unification de toutes les forces syndicales libres - il paraît que c'est à Bruxelles qu'on trouve cet état d'âme, mais lorsque les mêmes se retrouvent - et c'est à la page suivante à Genève, au B.I.T. que l'on constate que les premiers tours de scrutin firent apparaître certaines coalitions de voix F.S.M. et C.I.S.C. contre un candidat C.I.S.L. au profit d'un candidat soviétique. Et quand je lis cela, camarades j'ai l'impression que notre Confédération se conduit un peu, avec la C.F.D.T., comme ces maris complaisants qui acceptent d'être cocus jusque sous leur propre toit! (*Applaudissements*).

En fait, il ne faut pas dissimuler les choses. La C.F.T.C. devenue C.F.D.T., a été bâtie en opposition contre la C.G.T. Elle a été bâtie en opposition sur une autre idéologie qui est effectivement celle définie de *Rerum novarum*, à l'*Humanae vitae*, et qui est celle de la participation. L'idéologie de la C.F.D.T. prend ses sources aux mêmes origines que celles de De Gaulle. Ce n'est pas parce que M. Edmond Maire, une fois de plus, prétend nous insulter en déclarant dans «*Combat*» de ce matin que F.O. s'intègre au capitalisme que, pour autant, nous lui décernons un brevet de socialisme (*Applaudissements*).

En réalité il y a entre nous et la C.F.D.T. plus qu'incompatibilité d'humeur, il y a des origines diamétralement opposées, il y a toute une histoire et on n'efface pas l'histoire. En dépit des gesticulations gauchistes de la C.F.D.T., on n'efface pas l'histoire si facilement.

Et je voudrais dire aussi que pour le référendum, il est exact qu'il ne s'agit pas d'une consultation comme les autres, il ne s'agit pas aujourd'hui de choisir entre tel ou tel candidat, il ne s'agit même pas de choisir entre la droite et la gauche, il s'agit de choisir si nous acceptons ou non un bouleversement constitutionnel qui ferait que demain, même s'il était admis, nos propres statuts confédéraux devraient être modifiés, car finalement c'est cela qui est en cause, et cela m'amuse toujours lorsque je vois des gens, notamment chez nos gauchistes de la

C.F.D.T. prôner le régionalisme comme si de Gaulle avait quelquefois eu l'intention de décentraliser ses pouvoirs! Les gauchistes ont bâti toute leur carrière politique sur l'idée du renforcement des pouvoirs de l'État qui va exactement à l'encontre de la décentralisation et de la régionalisation. En fait, ce que de Gaulle veut faire, et après d'autres, c'est remettre en cause les garanties constitutionnelles que la bourgeoisie s'est données à elle-même dans le cadre de la démocratie politique et du même coup, bien entendu, remettre en cause les franchises ouvrières que des générations et des générations de travailleurs ont, par leurs luttes, conquises. C'est cela que de Gaulle veut, et il ne s'en cache pas. De Gaulle, à qui on faisait remarquer que la curieuse répartition des sièges sociaux-professionnels, pour employer le jargon de ces Messieurs, rendrait difficiles les prises de positions syndicales, et dans les régions et au Sénat, a répondu devant témoins les propos que je vous garantis: «*les syndicats n'oseront pas voter, ils se compromettent*». Voilà quel est le but final de l'opération menée par le gaullisme. (*Applaudissements*).

Bien sûr, camarades, bien sûr, nous savons que, quel que soit le résultat du référendum, le 27 avril au soir, pour autant les problèmes ne seront pas réglés par un coup de baguette magique. Nous le savons! Mais nous savons aussi que la bataille pour le «*non*» au référendum est une étape, et une étape importante. Des camarades font la fine bouche, je leur réponds: «On ne choisit pas toujours le terrain sur lequel on est acculé à se battre. De Gaulle nous a acculés à la bataille du référendum, eh! bien, camarades, il faut la mener cette bataille, la mener jusqu'au bout, il faut que notre Confédération, que ce Congrès confédéral appelle les travailleurs français à voter «*non*» au référendum! (*Applaudissements*).
